Structure

La cellule de coordination de l'AIM est le premier point de contact des partenaires. Une équipe de près de 20 personnes gère et analyse les données et assure la coordination de tous les projets. Le Program Board se réunit tous les mois afin de prendre les décisions nécessaires et en informe l'Organe d'administration.

La cellule de coordination AIM (cellule AIM)
Organe exécutif de l'AIM, la cellule de coordination AIM est en charge du fonctionnement opérationnel. Elle constitue le premier point de contact pour les partenaires internes et externes.

Lire plus

Les Data Managers de la cellule AIM gèrent, en collaboration avec le sous-traitant de l'AIM, tout l'infrastructure et les banque de données de l'AIM. Ils assurent la coordination des livraisons de données depuis les mutualités et veillent à la qualité des données. Ils créent le fichier de données mis à la disposition des analystes et chercheurs. Deux collaborateurs de la cellule AIM ont des compétences spécifiques en matière d'élaboration et de suivi des trajets de données lorsque les données AIM sont couplées à des sources de données externes.

Les Analystes de données – Project Managers sont chargés de la coordination des projets, du traitement des données et de l'analyse et du rapportage dans le cadre des projets de l'AIM, de ses partenaires ou de commanditaires externes.

La directrice et le directeur adjoint sont responsables de la gestion au quotidien et facilitent le fonctionnement du Program Board. La directrice rend directement compte au conseil d'administration.

L'AIM dispose d'un délégué à la protection des données et d'un médecin contrôle.
Le coordinateur fraude dans les soins de santé fait également partie de la cellule AIM. Il soutient le groupe de travail intermutualiste Datamining et Contrôle.

Découvrez-en plus sur notre équipe

Le Program Board
Le Program Board est chargé du suivi du programme annuel dans le cadre fixé par le conseil d'administration, mais aussi de la réflexion stratégique et de la circulation des informations. Il se réunit tous les mois et est composé du secrétaire du conseil d'administration, du médecin contrôle,

d’un ou deux membres par mutualité et de deux chefs de projets, de la directrice et du directeur adjoint de la cellule de coordination AIM.

Lire plus

La mission première du Program Board consiste à préparer, approuver et assurer le suivi des différents projets. Le Program Board valide les publications. Il prépare en outre les dicussions d’ordre stratégique ayant lieu au sein du conseil d’administration. Le Program Board est responsable de la bonne circulation des informations et met à disposition un vaste réseau de contacts.

L’organe d’administration
L’organe d’administration est composé des sept mutualités et de quatre partenaires externes : l’Institut nationale d’assurance maladie-invalidité (INAMI), le Service public fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, le SPF Sécurité sociale et le Centre fédéral d’expertise des soins de santé (KCE). Depuis la 6e réforme de l’État, les représentants des autorités régionales sont invités à participer aux discussions ayant lieu au niveau de l’organe d’administration.

Lire plus

La mission principale de l’organe d’administration consiste à approuver et assurer le suivi du programme annuel et du budget de l’AIM. L’organe d’administration définit la stratégie générale et les priorités de l’AIM à moyen et long terme, et garantit, au nom de l’AIM, les bonnes relations avec les pouvoirs de tutelle et les partenaires externes. L’organe d’administration établit les conditions essentielles afin que le Program Board et les groupes de projets puissent remplir leurs missions dans les meilleures conditions, et notamment mener à bien les projets. Les débats relatifs à des thèmes de recherche d’ordre politique ont lieu au niveau de l’organe d’administration.

Les membres de l’organe d’administration

- Van Gorp L. - ANMC (Président)
- De Smet F. - ANMC
- Derroitte E. - ANMC
- Rossignol N. - ANMC
- Mayne P. - UNMN
- Vandenbroucke P. - UNMS (Secrétaire)
- Callewaert P. - UNMS
- Perl F. - UNMS
- Cools P. - UNMS
- Dewael B. - ML
- Van Tittelboom J. - ML
- Brenez X. - MLOZ
- Ceuppens A. - MLOZ
- Pierquin G. - MLOZ
- Miclotte C. - CAAMI
- Van Gestel K. - HR Rail CSS
- Collin B. - INAMI

- Samyn P. - SPF Sécurité sociale
- Van Renterghem T. - SPF Santé publique
- Devries S. - KCE
- Gillet P. - KCE

Les mutualités
Les mutualités composent l'Assemblée générale de l'AIM et contribuent à la gestion de l'AIM via le Conseil d'administration et le Program Board. Les analystes de données, experts du domaine et médecins actifs au sein des mutualités collaborent de manière multidisciplinaire avec la cellule AIM au travers de groupes de projet intermutualistes, mis sur pied selon les besoins spécifiques des projets.

Lire plus

- Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes
- Union Nationale des Mutualités Neutres
- Union Nationale des Mutualités Socialistes
- Union Nationale des Mutualités Libérales
- Union Nationale des Mutualités Libres
- Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité
- Caisse des soins de santé de HR Rail CSS

Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes
Chaussée de Haecht 579, boîte 40
1031 Bruxelles
Tél. : (02) 246 41 11
Fax : (02) 243 20 99
alliance@mc.be
www.mc.be

Union Nationale des Mutualités Neutres
Chaussée de Charleroi 145
1060 Bruxelles
Tél. : (02) 538 83 00
Fax : (02) 538 50 18
info@unmn.be
www.mutualites-neutres.be

Solidaris, union nationale des Mutualités Socialistes
Rue Saint-Jean 32-38
1000 Bruxelles
Tél. : (02) 515 02 11
Fax : (02) 515 02 07
info@solidaris.be
www.solidaris.be

Union Nationale des Mutualités Libérales
Rue de Livourne 25
1050 Bruxelles
Tél. : (02) 542 86 00

Fax : (02) 542 86 99
info@mut400.be
www.mutualiteliberale.be

Union Nationale des Mutualités Libres
Route de Lennik 778 A
1070 Anderlecht
Tél. : (02) 778 92 11
Fax : (02) 778 94 00
info@mloz.be
www.mloz.be

Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité
Rue du Trône 30A
1000 Bruxelles
Tél. : (02) 229 35 00
Fax : (02) 229 35 58
info@caami-hziv.fgov.be
www.caami.fgov.be

Caisse des soins de santé de HR Rail CSS
Rue de France 85
1060 Bruxelles
Tél. : (02) 525 35 57
Fax : (02) 525 35 61
900.css-kgv@hr-rail.be
https://css.hr-rail.be/